



ALAE ST-PAUL-DE-JARRAT

PROJET PEDAGOGIQUE

2024
2025



ALAE St-Paul-de-Jarrat - 42 bis avenue Foix - 09000 St-Paul-de-Jarrat
06.83.23.06.60 alaestpauldejarrat@francasfoix.fr

SOMMAIRE

<u>1. Présentation de l'association</u>	3
• Historique.....	3
• Projet éducatif	4
• Rôles et missions des différents acteurs	4
• Projet pédagogique	7
• Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association.....	8
• Budget général.....	18
<u>2. Présentation de la structure</u>	19
• Situation géographique de la structure.....	19
• Public accueilli dans la structure, effectifs.....	19
• Description des locaux utilisés par l'ALAE.....	19
• L'accueil des enfants en situation de handicap	20
<u>3. Présentation de l'équipe pédagogique</u>	21
<u>4. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation</u>	22
• Description des différents temps.....	22
• Description des différents temps.....	22
• Analyse de situation (constats, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail).....	25
<u>5. Nos objectifs pédagogiques/opérationnels et actions</u>	27
<u>6. Activités</u>	28
<u>7. Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés</u>	29
<u>8. Communication</u>	31

I. Présentation de l'association

• Historique

Mis en place par quelques enseignants volontaires, le Centre de Loisirs a vu le jour à Foix en 1951. La ligue de l'enseignement, le syndicat des enseignants et les éclaireurs laïques de France ont fait partie du « Grand mouvement » ou l'idée de citoyenneté, d'apprentissage à la vie collective s'est concrétisée par la mise en place d'activités éducatives le jeudi puis le mercredi et les vacances.

Les patronages laïques ont été repris par les Francas dont le Projet Educatif est le cadre de référence de toute action menée auprès des enfants ou des jeunes.

C'est dans le sens de la laïcité et le respect de l'individu que les différents responsables ont œuvré et œuvrent encore aujourd'hui.

Le Centre de Loisirs a été organisé et géré pendant plusieurs années par l'Association départementale des Francas. Depuis le 1^{er} janvier 1997 une Association locale a été créée sous l'intitulé de « Francas de Foix » Foix Enfance. Dans la continuité du travail commencé elle a contribué à gérer le Centre de Loisirs et les Centres de Loisirs Associés aux Ecoles (C.L.A.E.) en assurant la coordination et la direction des actions.

Le 1^{er} janvier 2002, après la dissolution de l'Association Pays de Foix Jeunesse, l'Association des Francas de Foix est devenue « Foix Enfance Jeunesse ».

En mars 2003, création de deux nouveaux C.L.A.E pour la municipalité de Foix (Ecoles des Bruilhols et du Cardié).

En septembre 2004, ouverture de trois C.L.A.E pour la municipalité de Montgailhard (Ecoles du Centre, de Loumet et du Séguela).

A la demande de la ville de Foix, des actions de prévention et d'animation répondant aux besoins des jeunes et de leurs familles sont mises en place et coordonnées par l'Association. Avec la mise en place de l'intercommunalité, l'Association a été amenée à organiser les actions du Centre de Loisirs sur le territoire du Pays de Foix afin de répondre aux besoins des enfants et des familles des différentes communes.

Depuis novembre 2008, l'association s'appelle désormais Les Francas du Pays de Foix (nouveau logo en mars 2009).

Le 1^{er} janvier 2011, l'activité Jeunesse a été reprise par le FAJIP (Foix Adolescence Jeunesse Information Prévention), les Francas du Pays de Foix restant membre actif de cette nouvelle association.

En septembre 2011, ouverture des ALAE de Cadirac et du Capitany à Foix. A compter de cette date, toutes les écoles de Foix sont dotées d'un ALAE.

Au 4 septembre 2013, pour donner suite à la réforme des rythmes scolaires, la Communauté de Communes du Pays de Foix a décentralisé l'ALSH des mercredis après-midi sur 5 sites (Courbet, Crampagna, St Jean-de-Verges, St Paul-de-Jarrat et St Pierre-de-Rivière).

Le 6 janvier 2014, ouverture de deux ALAE pour le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative de St Jean-de-Verges/Crampagna/Loubières sur les écoles de Crampagna et de St Jean-de-Verges jusqu'au 04/07/2014.

Au 01/09/2016 :

- ⇒ Ouverture de la nouvelle école de Montgailhard regroupant en un seul lieu les deux écoles et ALAE existants.
- ⇒ Décision de la Communauté de Communes du Pays de Foix de centraliser l'ALAE du mercredi après-midi sur le site du groupe scolaire Nelson Mandela.

Au 01/09/2018 dans le cadre du marché avec la Communauté d'agglomération Pays Foix-Varilhes, accueil supplémentaire à St Paul-de-Jarrat et au 23/04/2019 deux accueils supplémentaires à Varilhes et Verniolle.

Au 01/09/2022, dans le cadre d'une convention pluriannuelle d'objectifs, gestion de ALAE sur l'école de Saint-Paul-de-Jarrat.

Au 05/07/2023, fermeture de l'école/ALAE des Bruilhols à Foix.

A ce jour notre association gère :

- **8 ALAE : Accueils de loisirs associés à l'école sur les communes de Foix (6), de Montgailhard (1) et de Saint-Paul-de-Jarrat (1) et mis en place par les communes respectives.**
- **4 ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les vacances scolaires.**
- **1 ALAE : Accueil de loisirs associé à l'école mis en place par L'agglo Foix-Varilhes durant les mercredis après-midi.**

• **Projet éducatif**

Cf Site internet de l'association <http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/>
Également disponible sur les différentes structures gérées par notre association.

• **Rôles et missions des différents acteurs**

Une structure associative bien adaptée

Un conseil d'administration

Composé de 11 membres individuels bénévoles élus par les adhérents, parents utilisateurs des services de l'association ou personnes souhaitant s'investir dans une association d'éducation populaire.

Un bureau

Il a pour mission d'administrer l'association. Il a la responsabilité de l'organisation générale de l'activité. Il est composé :

- **D'un président, Nicolas VLERICK**
- **D'une vice-présidente, Sylvie COMBRE RAUSA**
- **D'une trésorière, Sylvie RUFFIE**
- **D'une secrétaire, Claire BENNES**

Des membres associés se composant de représentants de collectivités territoriales et de services de l'état. Ils sont invités aux conseils d'administration et aux assemblées générales mais ne possèdent pas de voix délibératives.

- Il organise et mène les réunions d'équipe ;
- Il organise des bilans de fin de période et un bilan en fin d'année afin de se projeter pour l'année scolaire suivante en termes de projets et d'amélioration de fonctionnement ;
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...) ;
- Il rend compte de sa mission à la directrice générale, de l'évolution de l'accueil mis en place et du suivi de l'équipe pédagogique. Un bilan d'activité écrit doit être rendu à l'issue de chaque période d'entre vacances.
- Il assure le lien entre l'équipe d'animation de l'ALAE/ALSH et la direction de l'Association.

Sécurité

- Il respecte et applique les protocoles sanitaires en vigueur le cas échéant.

Communication

- Il est garant de l'image de l'ALAE/ALSH qu'il dirige ainsi que de l'association pour laquelle il travaille.
- Il communique auprès des parents et des animateurs et des partenaires extérieurs.
- Il affiche les plannings d'activités ou toutes autres informations concernant l'ALAE/ALSH.

Formation

- Il peut être amené à participer à des formations, sur demande de ses responsables, pouvant améliorer l'accueil et le fonctionnement de la structure qu'il dirige.
- Il possède un rôle formateur et de soutien auprès des animateurs et des stagiaires.

Administratif

- Il doit être en possession de toutes les fiches de renseignements des enfants complétées par les familles.
- Il doit suivre et analyser l'évolution de la fréquentation avec afin d'ajuster l'encadrement en fonction de la réglementation en vigueur.
- Il doit contrôler les autorisations de départ des enfants.
- Il doit vérifier les contre-indications médicales et leur suivi, s'informer et informer les équipes des PAI existants sur l'école, assurer une communication pertinente des problèmes médicaux et allergies divers.
- Il doit faire un compte rendu de la composition et de l'organisation des repas afin que la directrice générale puisse effectuer un travail auprès de l'économiste ou du traiteur dans l'objectif d'améliorer la qualité des repas.
- Il contrôle les fiches de présences mensuelles du personnel en fonction du planning établi.

Rôles et missions des animateurs

Les animateurs ALAE/ALSH, à temps partiel, diplômés BAFA, BAPAAAT, CAP Petite Enfance et non diplômés. Placés sous le contrôle du directeur de l'ALAE/ALSH, ils sont garants de la sécurité morale, affective et physique des enfants qui leur sont confiés. Ils sont à leur écoute et à celle de leurs parents. Ils établissent une relation de confiance auprès d'eux.

Pédagogie

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et est garant de ses projets d'activités ;
- Il travaille en équipe afin d'échanger, de réguler et de construire ensemble.
- Il doit être en mesure d'impulser des idées, des projets...
- Il est en relation avec l'équipe enseignante et participe à la construction de projets en commun.
- Il aide les enfants à monter leurs propres projets.
- Il favorise l'autonomie chez l'enfant en apportant un soutien et une aide dans les gestes quotidiens.
- Il sensibilise les enfants au respect, à la notion de partage.
- Il est à l'écoute des enfants, de ses besoins et de son rythme.
- Il apprend aux enfants à accepter les différences et les sensibilise à la notion de discrimination.
- Il accompagne l'enfant dans sa construction de futur citoyen.
- Il doit avoir un esprit dynamique, une tenue décente et adaptée et est tenu de montrer l'exemple dans son attitude, son langage, ses comportements...
- Il doit organiser le temps d'accueil de l'enfant de sorte que celui-ci soit un moment agréable, éducatif, constructif et ludique tout en donnant la possibilité aux enfants de faire leurs propres choix.
- Il participe à la mise en place et à la réalisation des projets transversaux (forums, fêtes de l'association, manifestations spécifiques...).

Sécurité

- Il est responsable des enfants qui lui sont confiés.
- Il veille à la sécurité affective, physique et morale de l'enfant et établit une relation de confiance.
- Il s'assure de la présence et de la sécurité des enfants inscrits à l'ALAE/ALSH, ainsi que des sorties.
- Il sensibilise les enfants aux règles de vie, au respect des autres et du matériel.
- Il contrôle, pour la sécurité des enfants, le matériel pédagogique utilisé.

Communication

- Il informe les parents des événements vécus par leur enfant sur le temps ALAE/ALSH.
- Il doit veiller à faire passer toutes informations importantes au sein de l'équipe pédagogique afin de garantir une communication et un travail de qualité.
- Il communique sur la vie de l'association et de la structure sur laquelle il travaille.

Formation

- Il se forme en participant à des formations internes liées au métier de l'animation.
- Il aide et soutient les stagiaires.

• Projet pédagogique

Le projet pédagogique est un document obligatoire et indispensable construit par l'équipe d'animation. Il est conçu comme un contrat entre l'équipe pédagogique et les intervenants, les parents et les mineurs sur les conditions de fonctionnement et sert de référence tout au long de l'action. Il permet de donner du sens aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne. Dans sa construction, les équipes d'animation de nos structures tiendront compte du projet éducatif de l'association, des orientations communes et des Projets Educatifs De Territoires.

- **Orientations pédagogiques communes à l'ensemble des structures gérées par l'association**

Ces orientations instaurent une cohérence et créent une dynamique entre les différentes structures.

- Conformément à la commande de la collectivité dans le cadre du marché qui nous lie, il est proposé aux enfants des activités autour de la thématique de la citoyenneté, du principe de laïcité et de l'éducation à l'environnement.

EDUCATION A LA CITOYENNETE ET AU PRINCIPE DE LAÏCITE ET EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Préambule

Extrait du projet éducatif :

« ... contribuer dès l'enfance, à la formation du futur citoyen. C'est en se confrontant aux autres que l'enfant se construit et structure ses relations sociales par l'apprentissage de responsabilités individuelles et collectives, par la pratique de solidarité en favorisant des attitudes solidaires d'abord entre pairs mais aussi entre générations et en partenariat avec des associations humanitaires et par l'entraînement à la vie démocratique ... ».



« On ne naît pas citoyen, on le devient » Baruch Spinoza

La citoyenneté : il est essentiel, pour se construire en adulte libre, de prendre conscience de la société dans laquelle on vit, afin d'avoir une attitude responsable face aux autres et face à l'environnement, le milieu dans lequel on évolue. L'éducation à la citoyenneté est inhérente à cette prise de conscience. Apprendre à vivre ensemble tout en s'épanouissant, s'émancipant et en ayant accès à la culture et au savoir telles sont les valeurs que nous défendons.

Le respect de soi, des autres et de l'environnement : l'enfant a besoin d'être reconnu, il est une personne à part entière qui a le droit au respect, mais il doit également se respecter, respecter les autres et respecter l'environnement dans lequel il évolue.

La cohésion de groupe : sensibiliser les enfants à la tolérance, à la solidarité, à l'entraide, à la laïcité et au respect. Mettre en place des activités ludiques ainsi que des temps de discussion, de manière formelle mais aussi de façon spontanée, avec les enfants qui amènent et entraînent une sensibilisation à ces valeurs. Favoriser les actions où les enfants d'âges différents pratiquent ensemble des activités, des jeux, au cours desquels ils partagent leurs compétences pour réaliser des œuvres collectives.

Intégration et prise en compte des difficultés de chacun ainsi que du handicap en proposant des activités qui permettent à chacun en fonction de ses capacités, de son envie, d'intégrer le groupe à part entière, de ne pas être tenu à l'écart. Être d'autant plus à l'écoute des besoins et envies de chacun, pour permettre à chacun de trouver sa place au sein de la collectivité.

Instaurer un fonctionnement démocratique : certaines décisions ne relèvent pas uniquement de l'équipe d'animation, être à l'écoute c'est savoir prendre en considération les attentes de

chacun. Des temps seront mis en place afin que chacun puisse s'exprimer collectivement : temps de parole en fin d'activités, temps de parole formalisé, mise en place de délégués ALAE. **« Pour construire un projet de société, n'ayons pas peur d'affirmer nos valeurs et dire que la liberté c'est l'émancipation » Henri Pena-Ruiz**

La laïcité est un principe de droit inscrit dans la constitution de notre république. Elle est aussi une valeur de civilisation, fruit d'une longue histoire marquée par de durs combats pour accéder à un « vivre-ensemble » harmonieux dans le respect réciproque des convictions individuelles. L'enjeu de faire vivre le principe de laïcité au quotidien est bien de permettre, à tous les enfants et aux jeunes, de bénéficier d'une action éducative de qualité qui valorise la diversité des cultures au service du vivre-ensemble et la participation des enfants à la construction de leurs loisirs. Pour permettre une meilleure connaissance de l'autre nous continuerons à mettre en place par exemple des activités coopératives ludiques et variées qui vont permettre d'une part, d'identifier les préjugés, les discriminations, de comprendre et de faire comprendre ce qui les provoque, et d'autre part de déceler ce qui entraîne des situations d'exclusion. L'équipe d'animation adoptera « une attitude laïque » basée sur le respect de l'autre et de ses différences qui permet de favoriser l'autonomie des enfants, leur construction citoyenne et leur capacité d'écoute et d'ouverture. Par « attitude laïque » il faut comprendre la cohérence entre les convictions initiales et les actions menées, la prise en compte des avis de tous et le respect d'autrui.

L'éducation à la citoyenneté et au principe de laïcité et l'éducation à l'environnement seront développées en 3 axes.

AXE I - « L'ENFANT » LA PRISE DE CONSCIENCE DE SOI

APPRENDRE AUX ENFANTS A PRENDRE LEUR PLACE DANS LE GROUPE

Objectifs et compétences développés

- Leur apprendre à s'exprimer, à exposer leur point de vue en prenant en compte et en respectant les propos des autres ;
- Leur apprendre à prendre part à un débat ;
- Leur apprendre à argumenter leurs choix ;
- Leur apprendre à développer leur curiosité/autonomie ;
- Leur apprendre à expliquer et confronter leur point de vue ;
- Leur apprendre à élargir leur manière de voir ou de penser ;
- Leur apprendre à prendre et changer de position ;
- Leur apprendre à développer leur estime de soi ;
- Leur permettre de prendre des initiatives ;
- Leur permettre de s'impliquer dans des projets ;
- Leur permettre d'être acteurs de leurs loisirs ;
- Leur donner de vraies responsabilités et leur permettre de comprendre la place qu'ils occupent.



Exemples d'activités qui seront mises en place ou reconduites par les équipes d'animation sur les différentes structures :

- Activités artistiques et d'expression : théâtre, mîmes, théâtre d'impro, théâtre de marionnettes, chorale, contes, lecture, écriture, dessin, danse, WEB TV, émissions radio (partenariat avec Radio transparence) ... les enfants se produisent devant les parents et les copains, devant les festivaliers lors du festival d'enfant ;
- Ateliers discussions à visée philosophique sur des thèmes tels que l'égalité fille/garçon, le droit de s'exprimer, la liberté, le droit à la vie privée, le respect des différences, le racisme, la solidarité, la guerre et la paix, la religion et la laïcité, la justice et l'injustice ;
- Grands jeux de rôles et d'énigmes (les enfants incarnent un personnage qu'ils ont choisi) ;
- Constitution d'un groupe de petits journalistes en vue d'articles pour le blog des enfants, journal ou carnet de bord de l'ALAE ;
- Réalisation de productions citoyennes (sculptures, dessins...). Exemples : représentations de la citoyenneté, à travers l'art, vue par les enfants, représentations des valeurs de l'olympisme et des valeurs du sport vues par les enfants ;
- Partenariat avec le Festival Résistances (visionnage de courts métrages, échanges et participation des enfants à la programmation jeune public et au jury des enfants) ;
- Mise en place d'inter ALAE autour d'activités diverses ;
- Fabrication d'un livret "Je me présente" sur lequel les enfants font part de leurs centres d'intérêts ;
- Temps de bilan avec les enfants. En fin de séquence d'animation et de semaine, les enfants s'expriment ;
- Mise en place d'un conseil de délégués ALAE (du CP au CM2) qui se réunit tous les deux mois pour la prise de décisions collectives ;
- Projets d'enfants, les enfants sont acteurs de leurs loisirs : permettre aux enfants de devenir acteurs de leurs loisirs, c'est les associer à l'organisation de leur lieu de vie. C'est leur permettre de vivre et d'agir avec d'autres enfants dans le cadre de projets dans lesquels ils peuvent trouver leur place. Le rôle de l'adulte est d'accompagner l'enfant et non de décider de tout à sa place. Tout au long de l'année, les enfants, en groupes, imaginent et choisissent leurs propres activités (matériel nécessaire, lieu, nombre d'enfants...). Pour cela ils sont accompagnés par leurs animateurs. Exemples de projets d'enfants : réalisation d'un grand jeu, danse, tournois de jeux de société, ateliers créatifs, carnaval, projet vidéo, création d'un livre et de jeux de cartes, « C'est moi qui décide ! », les enfants décident de leur après-midi et proposent un planning d'activités, activités et spectacles pour le Festival des enfants ;
- Les enfants sont acteurs de leur festival (stands tenus par les enfants, spectacles d'enfants, réalisation d'objets pour le marché d'été) ;
- Participation aux événements locaux en lien notamment avec les associations de quartier (Cadirac - Foix) et le conseil citoyen ;
- Les enfants sont associés à l'installation et au rangement de l'activité ;
- Implication des enfants dans l'élaboration des règles de vie sous forme de jeux ;
- Participation de l'association à la Fête du Jeu organisée par les ludothèques de L'agglo Foix-Varilhes ;
- Participation de l'association au collectif d'organisation du Carnaval à Foix (animation, fabrication de Monsieur Carnaval, réalisation du jugement, fabrication de petits chars et de costumes...).

AXE II - « L'ENFANT DANS LE GROUPE, SES RELATIONS AUX AUTRES » LA PRISE DE CONSCIENCE DES AUTRES

SENSIBILISER LES ENFANTS AU PRINCIPE D'EGALITE ET D'ACCEPTATION DE L'AUTRE

Objectifs et compétences développés

- Lutter contre les stéréotypes et les stigmatisations ;
- Développer une culture de l'égalité ;
- Renforcer l'égalité fille/garçon depuis le plus jeune âge ;
- Développer un regard positif sur les différences ;
- Sensibiliser les enfants à la discrimination ;
- Prévenir des violences et du harcèlement ;
- Favoriser une ouverture culturelle ;
- Eduquer contre le racisme et l'antisémitisme ;
- Développer le respect et la solidarité ;
- Développer les liens intergénérationnels.



EXEMPLES D'ACTIVITES QUI SERONT MISES EN PLACE OU RECONDUITES PAR LES EQUIPES D'ANIMATION SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES :

- Projets intergénérationnels avec les CCAS de chaque collectivité et les EHPADS du territoire : envois de cartes pour les fêtes de fin d'année, échanges de courriers, activités partagées, lotos, repas avec les aînés du village... ;
- Participation à la rentrée solidaire (solidarité laïque) et collecte de matériel scolaire pour les enfants du Cameroun ;
- Partenariats avec des associations humanitaires... par exemple : participation à la collecte de jouets au profit des Restos du Cœur, visite des locaux, intervention des Restos du Cœur sur l'ensemble de nos structures pour présenter leur association, vente d'objets réalisés par les enfants lors du festival des enfants, participation avec l'école de Cadirac, l'association de Quartier et les Cadirock à une chorale pour l'organisation d'un concert au profit des Restos du Cœur... ;
- Réalisation de projets communs à toutes les tranches d'âges (jardin, jeux, danse...) ;
- Mise en place d'activités sur « Les droits des enfants » pour sensibiliser les enfants à leur droit de manière ludique au travers notamment de différents supports artistiques et d'expression et par le biais de partenariats ;
- Action de solidarité au profit du service de pédiatrie du CHIVA. L'objectif : changer le regard qu'ont les enfants sur l'hôpital et ainsi dédramatiser l'entrée dans ce service, aider à la participation de projets pour améliorer le quotidien des enfants accueillis. Intervention auprès des enfants du service de pédiatrie avec manipulation d'instruments (tensiomètre, stéthoscope... à l'aide d'un doudou, explication du service...). Les enfants ont réalisé un tableau pour décorer le hall du service de pédiatrie, fabriqué et conçu des "tutos" pour des activités adaptées aux enfants hospitalisés ;
- Mise en place d'ateliers, d'activités pour renforcer l'égalité fille/garçon : projets d'enfants et activités mixtes, débats/ateliers philo, faire venir un intervenant comme le

CIDFF ou un membre du corps médical pour évoquer la notion d'intimité, le respect du corps de l'autre. Proposer des saynètes de théâtre, réaliser des affiches sur la vision des enfants de l'égalité fille/garçon. Mise en place d'une formation pour les équipes d'animation avec l'association Artemisia (bureau d'étude et organisme de formation agréé et qualifié Qualiopi) afin de former et d'accompagner les animateurs à la prise en compte de l'égalité des genres dans leurs postures professionnelles...

AXE III - « L'ENFANT ET SON ENVIRONNEMENT »

LA PRISE DE CONSCIENCE DE SON ENVIRONNEMENT

PERMETTRE A L'ENFANT DE S'APPROPRIER SON ENVIRONNEMENT

Objectifs et compétences développés

Apprendre à le connaître et à le comprendre

- Se questionner sur le passé ;
- Stimuler sons sens de l'observation, son imagination ;
- S'éveiller à la nature ;
- Susciter l'envie d'être dehors, de découvrir le milieu naturel.

Apprendre à le protéger et à le respecter

- Développer des gestes éco - citoyens.

Sensibiliser au développement durable

- Comprendre les enjeux environnementaux.

Impliquer les enfants dans la vie de l'ALAE et de leur territoire

- Leur permettre de s'impliquer dans leur ALAE, dans leur quartier, dans leur ville, dans leur village, dans leur territoire.



EXEMPLES D'ACTIVITES QUI SERONT MISES EN PLACE PAR LES EQUIPES D'ANIMATION SUR LES DIFFERENTES STRUCTURES :

- L'ensemble de nos structures adhèrent au dispositif « centre A'ERE » (anciennement Eco-Centre) mis en place sur le département par l'association départementale des Francas. Ce dispositif propose un projet global où l'environnement et le développement durable ont une place centrale. Il développe un programme d'éducation à l'environnement significatif, régulier et innovant ;
- Mise en place de projets pour embellir le territoire en partenariat avec les collectivités ;
- Découverte de l'environnement proche, de la faune, de la flore, balades à proximité ;
- Amener les enfants à découvrir, comprendre le monde qui les entoure, les questionner sur leurs conditions d'acteurs ;
- Découverte du patrimoine : par exemple participation à une exposition photo avec le conseil citoyen de Foix ;
- Partenariat avec « Les Amis des Forges » : découverte de vieux métiers, d'objets anciens et traditionnels ;
- Mise en place d'une brigade du tri, actions de nettoyage à proximité de la structure d'accueil ;

- Participation de l'association aux manifestations en lien avec l'éducation à l'environnement comme le Festival "Graines de mômes" et « La journée mondiale de l'eau » (SMDEA) ;
- Ramassage des déchets dans l'environnement proche de l'accueil de loisirs ;
- Activités sur les Saisons ;
- Suscitez l'envie de faire des activités « dehors », en plein air ;
- Fabrication de mangeoires, de nichoirs, d'hôtels à insectes ;
- Activités autour du jardinage ;
- Activités sur la nature ;
- Activités avec des matériaux de récupération et des matériaux naturels ;
- Jeux et activités ludiques sur le tri des déchets, activités upcycling : fabrication d'objets neufs avec des objets recyclés ;
- Débats et discussions sur l'environnement ;
- Fabrication de produits naturels (savon, dentifrice...) ;
- Sensibilisation aux produits locaux à travers l'élaboration d'un menu par les enfants pour l'ensemble des cantines de Foix et visite de la cuisine centrale de Foix ;
- Découverte des différentes institutions et des valeurs de la République...

Pour toutes ces activités nous serons amenés à solliciter des partenaires comme La Ressourcerie, Lien sauvage, le SPECTOM, l'Association des Naturalistes Ariègeois et conservatoire, Foix Terre d'Histoire, Le conseil citoyen de Foix, l'Ecole de pêche du Pays de Foix, la Fédération de l'Ariège pour la pêche et la protection du milieu aquatique, les Francas de l'Ariège, les Amis des Forges ...

AUTRES ORIENTATIONS COMMUNES

RELATIONS AVEC LES EQUIPES ENSEIGNANTES

Afin qu'il y ait une cohérence et une continuité éducative entre les différents temps de vie de l'enfant, nous échangeons et travaillons au quotidien avec les équipes enseignantes sur nos projets, nos fonctionnements, les enfants et des problématiques partagées telles que les règles de vie, la mise en place du PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité), une articulation entre les temps scolaires et périscolaires (pause méridienne, sieste, temps de transition...).

Cette collaboration peut également déboucher sur des actions éducatives et pédagogiques (projets d'animations, projets d'activités partagées sur le temps APC (Activités Pédagogiques Complémentaires)).



Des temps de concertation et d'échanges réguliers entre les directeurs(trices) des écoles et les directeurs(trices) des ALAE sont instaurés.

EXEMPLES DE PARTENARIATS

- Fêtes en commun
- Fêtes de rentrée et de fin d'année
- Fête de printemps
- Kermesses
- Projets en communs : jardinage, sophrologie, jeux d'opposition, réalisation d'une exposition, participation à la semaine olympique organisée par les éducateurs sportifs de la mairie de Foix, visite du PAAJIP, classe/ALAE semaine transplantée kayak (ALAE Foix).

RELATIONS AVEC LES PARENTS

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous favorisons depuis toujours les liens avec les familles, notamment...



- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures ;
- En formalisant des temps d'échanges deux fois par an (présentation de l'ALAE et présentation des projets...) ;
- En les conviant à des moments conviviaux et festifs (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants...) et à partager une activité (jeux, jardinage, décoration pour le carnaval...) ;
- En les encourageant à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...) ;
- En soutenant les initiatives collectives d'associations de parents et/ou de parents délégués (organisation de manifestations éducatives...).

Exemple de projet partagé :

GRAND DEFI "VIVEZ BOUGEZ", projet à l'initiative de la DRAJES, de l'ARS Occitanie et de l'Institut régional du cancer de Montpellier... animé par la SDJES de l'Ariège et qui a pour objectif de sensibiliser les familles à l'importance d'une pratique physique régulière et de faire prendre conscience, de façon ludique, aux enfants, de l'intérêt d'être actif pour la santé.

Pendant 1 mois, à chaque activité physique pratiquée des cubes énergie ont été cumulés à l'école, sur le temps péri et extrascolaire, dans les associations sportives et lors d'activités en famille.

Des évènements ont été organisés afin d'inviter les parents à cumuler les cubes énergie avec leurs enfants : des activités physiques ont été proposées sur les ALAE (jeux sportifs, jeux d'expression, kermesse...) ainsi que des activités avec des partenaires (judo avec le Dojo de Foix, zumba avec Zumba Delphine Ariège et athlétisme avec Entente Athlétique Pays de Foix...)

LES PARCOURS EDUCATIFS ET LES PARTENARIATS

Les parcours éducatifs sont des activités qui visent à favoriser l'accès de tous les enfants aux pratiques culturelles, artistiques, sportives et aux loisirs éducatifs en fonction de leur âge. En lien direct avec le projet éducatif, les projets pédagogiques, les projets d'école, les PEDT (Projets Educatifs De Territoires).

Ces ateliers fonctionnent par cycles, avec un engagement des enfants. Ils ont lieu sur différents temps (périscolaire, scolaire APC, extrascolaire).

Ils sont animés par nos équipes, par des enseignants, par des parents, par des bénévoles, par des associations locales, par des services des collectivités et des prestataires.

A l'ALAE de St Paul-de-Jarrat, des parcours éducatifs sont proposés tous les jeudis de 14h à 16h afin de faire découvrir les 5 domaines d'activités suivants : l'expression, le sport, l'éducation à l'environnement, les activités scientifiques et les activités artistiques. Liés aux domaines du socle commun de compétences (langage, outils numériques, formation du citoyen, approche scientifique, connaissance du monde...), ils sont en lien avec les apprentissages scolaires. Les enfants découvrent 1 parcours par période. Le parcours change à chaque période.

EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS SPORTIVES ET LES PRESTATAIRES

- Boxe anglaise « Boxe attitude »
- Comité départemental de handball
- Dojo de Foix
- Dojo de Verniolle
- Ecole de pêche Foix-Montgailhard
- Entente Athlétique Pays de Foix
- Judo club Saint-Paul-de-Jarrat
- Pays de Foix Basket
- Rythmique Club du Comté de Foix-Montgailhard (GRS)
- FAC Gym Foix
- Tennis club de Foix
- Tennis club du Pic
- Tennis club de Verniolle
- L'USF-Ecole de rugby Barguilhère – Pays de Foix Séronnais
- Comité Départemental de rugby
- Le Mouv Fuxéen (gym douce)
- Les Joyeux Pétanqueurs de Montgailhard
- Zumba Delphine Ariège
- Foix Canoë Kayak Eau Vives
- Tarascon Foix Volley-ball



EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS CULTURELLES, ARTISTIQUES, SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES ET LES PRESTATAIRES

- Arbosphère (grimpe d'arbres et éducation à l'environnement)
- Lien sauvage
- CIDFF Centre d'Information sur le Droit des Femmes et des Familles
- Caméra au Poing
- Conseil citoyen de Foix
- Festival Résistances
- Foix Avenir (association des commerçants)
- Foix Terre d'Histoire
- L'accent (atelier d'écriture)
- Le Relais de poche
- Cirqu'en brousse
- Cirque catapulte
- La compagnie « Le théâtre de la terre »
- La Ligue de l'enseignement
- La Ressourcerie
- Association Naturaliste de l'Ariège et conservatoire d'espaces naturels d'Ariège
- Les Restos du Cœur
- L'APF France Handicap
- L'UNICEF
- L'Estive
- Le Relais de Poche
- Les Francas de l'Ariège
- PAAJIP Pôle Agglomération Adolescence Jeunesse Information Prévention
- Pôle artistique et culturel du Petit Prince
- C.I.A Danse Country
- Service de pédiatrie du CHIVA
- Radio transparence
- Associations des parents d'élèves
- Vivre en harmonie 09
- Sophro Jolie (sophrologie)...



EXEMPLES DE PARTENARIATS AVEC LES SERVICES DES COLLECTIVITES

- Bleu Printemps, résidence autonomie L'agglomération Foix-Varilhes
- Centre Communal d'Action Sociale de Foix, Montgailhard et Saint-Paul-de-Jarrat
- Cuisine centrale de Foix
- EHPAD de Bellissen à Foix (maison de retraite et accueil de jour)
- EPHAD de Verniolle « Le château »
- Ludothèques L'agglomération Foix-Varilhes (sites de Ferrières et de Varilhes)
- Médiathèques L'agglomération Foix-Varilhes (sites de Foix, St Paul-de-Jarrat et Varilhes)
- Mairie de Foix (semaine olympique, classe/ALAE transplantée kayak..)
- Mairie de St Paul-de-Jarrat (projet jardin, CCAS..)
- Mairie de Montgailhard (projet CCAS...)



➤ **Actions socio-éducatives et culturelles** afin d'initier l'envie de faire, d'apprendre, de découvrir et de sensibiliser l'esprit critique chez l'enfant :

- Participation des enfants à l'organisation du 12^{ème} Festival des enfants (samedi 14 juin 2025). Les enfants sont acteurs du festival (projet d'enfants).
- Participation des enfants à la 1^{ère} édition du Festival du jeu qui aura lieu à Varilhes les 23 et 24 avril 2025. La première journée sera ouverte à tous les publics de 3 à 11 ans. Et la 2^{ème} journée sera réservée aux enfants qui fréquenteront ce jour-là les accueils de loisirs de L'agglomération Foix-Varilhes.
- Afin de permettre la continuité éducative sur le territoire, mise en place de **partenariats et de passerelles avec les établissements du pôle petite enfance de L'agglomération Foix-Varilhes pour les enfants de moins de 3 ans et avec le PAAJIP pour les jeunes à partir du collège.**

Continuité du travail autour de l'aménagement du temps de l'enfant et de la relation aux familles

Réflexion autour de l'aménagement du temps de l'enfant sur toutes les structures ALAE/ALSH et plus précisément sur le temps de la pause méridienne pour les ALAE, afin de respecter le bien-être de l'enfant, son rythme, ses besoins et sa singularité au sein du collectif. Pour cela, sur chacune de nos structures, nous allons nous interroger sur le choix des activités proposées (objectifs, pertinence...) et sur les aménagements d'espaces accessibles, en y associant et en échangeant avec les équipes enseignantes (temps de transition, emploi du temps...) pour la continuité et la cohérence éducative.

Relation aux familles et place des parents dans nos accueils de loisirs

Nous favorisons les liens avec les familles :

- En communiquant sur nos projets, notre organisation, le fonctionnement et les activités des structures, notamment lors de réunions formalisées avec les familles.

- En conviant les familles à des moments conviviaux (journées portes ouvertes, spectacles entre chaque période de vacances et en fin d'année scolaire, Festival des enfants, partage d'activités...).
- En encourageant les familles à s'impliquer dans nos structures (partage de savoir-faire, organisation de manifestations...).

Nous envisageons d'aller plus loin en créant une instance sous forme d'un comité de parents bénévoles afin de donner une lecture plus claire aux familles sur le fonctionnement de l'association et de chaque accueil de loisirs et sur les différents projets afin d'offrir un espace et de la place à ceux qui le souhaitent.

Dans le cadre d'une démarche de coéducation et afin d'associer les parents à la vie de nos accueils de loisirs, nous effectuons un travail autour de la relation avec les familles. Ce travail consiste à informer, associer et impliquer davantage les parents dans la vie de l'association et des différentes structures. Nous mettons en place des actions autour de l'accompagnement à la parentalité, en lien avec le PEDT des collectivités de Foix, de Montgailhard et de Saint-Paul-de-Jarrat et de L'agglomération Foix-Varilhes.

- **Budget général**

Un budget pour les achats pédagogiques est alloué aux directeurs ALAE/ALSH.



2. Présentation de la structure

• Situation géographique de la structure

L'accueil de loisirs associé à l'école (ALAE) est situé dans les locaux de l'école de Saint-Paul de-Jarrat.

Saint-Paul-de-Jarrat est une commune | 337 habitants.

L'environnement de Saint-Paul-de-Jarrat est riche, tant en infrastructures communales qu'en dispositifs éducatifs (médiathèque, city stade, terrains de tennis, aire de jeux aménagée...).

Elle compte également plusieurs clubs sportifs (football, judo...).

La commune fait partie de L'agglo Foix-Varilhes.

• Public accueilli dans la structure, effectifs

L'école, accueille 140 enfants répartis en 6 classes

- 2 classes PS/MS/GS : 56 enfants
- 1 classe CP/CE1 : 21 enfants
- 1 classe de CE1/CE2 : 19 enfants
- 1 classe CE2/CMI : 22 enfants
- 1 classe de CMI/CM2 : 22 enfants

• Description des locaux utilisés par l'ALAE

La mairie de Saint-Paul-de-Jarrat met à disposition de l'ALAE :

- 2 salles d'activités utilisées principalement par les enfants de maternelle, à l'entrée. Ces salles servent à la fois pour l'accueil des enfants, pour les activités libres (dînette, jeux de construction, dessin, ...), les activités manuelles et le goûter.
- 1 salle à l'étage, accessible aux enfants à partir de 6 ans. Cette salle peut être utilisée pour des ateliers manuels, mais aussi comme salle de jeux libres (lecture, dessin, jeux de société...).
- 1 salle de travaux manuels, côté élémentaire (utilisée également sur le temps scolaire par les enseignants), utilisée les soirs et lors des parcours éducatifs.
- 1 salle d'évolution, destinée aux activités sportives, jeux... Les enfants doivent se déchausser dans cette salle. Un placard de rangement avec le nécessaire pour les activités sportives est situé dans cette salle.
- 1 salle d'activités côté élémentaire, nouvellement aménagée cette année, qui sert essentiellement pour les jeux libres, jeux de construction, ou petites activités.
- 1 salle de repos, spacieuse avec des lits adaptés aux enfants.
- 1 réfectoire.
- Des blocs sanitaires dans différents lieux de l'école.
- 2 cours : 1 cour maternelle avec une structure avec tobogan et 1 cour élémentaire avec panneau de basket.... Les 2 cours disposent à la fois d'espaces bitumés et d'herbe.
- 1 espace de rangement, régie, situé dans une salle maternelle.
- Une infirmerie, avec un lit et une pharmacie où sont prodigués les soins et où les enfants peuvent s'allonger.
- 1 bureau, situé à l'entrée où sont rangés les documents administratifs et qui permet également de recevoir les parents si nécessaire.
- 1 salle réservée aux animateurs, qui sert notamment pour les réunions et pour le travail personnel.

Certains espaces sont exclusivement réservés à l'ALAE, d'autres sont utilisés en commun avec l'école.

De plus, nous pouvons être amenés à utiliser des salles de classe, la salle du RASED ou la salle de réunion des enseignants, lors des parcours éducatifs notamment.

Les locaux de l'ALAE sont également utilisés durant les vacances scolaires par l'ALSH (Accueil de Loisirs Associé à l'École).

- **L'accueil des enfants en situation de handicap**

Au-delà de la loi du 11 février de 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées rappelle clairement dans son titre premier, article 2 que « l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie ». Nous portons une attention toute particulière à l'accueil des enfants en situation d'handicap dans nos accueils de loisirs.

Cela se traduit concrètement au quotidien :

- Par la mise en place d'un Protocole d'Accueil Individualisé (en prenant connaissance et en adaptant le projet d'accueil individualisé déjà mis en place par l'établissement scolaire le cas échéant) entre les familles, l'enfant et le directeur de la structure afin de prendre en compte les besoins particuliers (médicaux, sanitaires...);
- En adaptant nos projets d'animations et d'activités et en les rendant accessibles à tous ;
- En se rapprochant de dispositifs tels que « Caminèl » (mis en place par les PEP 09) qui visent à favoriser l'accès aux loisirs pour les enfants en situation de handicap ;
- En travaillant avec les éducateurs des structures de l'UEEA (Unité d'Enseignement en Élémentaire Autisme) et de l'UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) ;
- En continuant à sensibiliser et à former l'ensemble de nos personnels aux différents types de handicaps et aux postures à adopter.



3. Présentation de l'équipe pédagogique

L'équipe d'animation est composée d'animateurs salariés de l'association des Francas du Pays de Foix et d'animateurs salariés mis à disposition par la mairie de Saint-Paul-de-Jarrat.

Elle se rencontre à la rentrée des classes en septembre pour mettre en place l'organisation des temps ALAE du matin, du midi et du soir.

Elle élabore le projet pédagogique et pour ce faire échange sur les différentes valeurs éducatives afin de déterminer les actions à mettre en place pour atteindre les objectifs fixés.

Elle se réunit dans sa totalité (selon planning) deux à trois fois par mois le mardi matin de 10h à 12h. Au cours de ces réunions, les animateurs pourront échanger, préparer, faire un bilan sur l'organisation et la mise en place des animations.

NOM ET PRENOM	FONCTION	DIPLOME	EMPLOYEUR	HORAIRES MATIN	HORAIRES MIDI	HORAIRES SOIR
Aurélié CABALLERO	Directrice	BJJEPS Loisirs tous publics	Les Francas du Pays de Foix	/	12H/14H (12H/18H30 les jeudis)	16H10/18H30
Patricia BACQUE	Animatrice	CAP petite enfance	Mairie de St-Paul-de-Jarrat	7H30/8H30	/	14H/16H10 (Uniquement les jeudis)
Aurélié CALMONT	Animatrice	BAFA	Les Francas du Pays de Foix	7H30/8H30	12H/14H (12H/16H10 les jeudis)	/
Roland ETASSE	Animateur	BAFA	Les Francas du Pays de Foix	/	12H/14H	16H10/17H30 les lundis et mardis 16H10/18H les vendredis 14H/18H les jeudis
Maryse FREITAS	Animatrice	BAFA	Mairie de St-Paul-de-Jarrat	7H30/8H30	12H/14H	14H/18H30 (12H/18H30 les jeudis)
Laura GANDON	Animatrice	BAFA	Les Francas du Pays de Foix	/	12H/14H (12H/18H les jeudis)	16H10/18H
Liana GOGCHIAN	Animatrice	BAFA	Mairie de St-Paul-de-Jarrat	7H30/8H30	12H/14H	14H/18H30 (12H/18H30 les jeudis)
Mickaël HUON	Animateur	BAFD en cours	Les Francas du Pays de Foix	/	12H/14H (12H/16H10 les jeudis)	/
Rémy LAFFERRERIE	Animateur	BAFA	Les Francas du Pays de Foix	7H30/8H30	12H/14H (12H/18H les jeudis)	16H10/18H
Pauline VIDAL	Animatrice	CQP CAP petite enfance	Les Francas du Pays de Foix	/	12H/14H (12H/18H10 les jeudis)	16H10/18H10

4. Le fonctionnement de l'ALAE et l'analyse de situation

L'ALAE fonctionne les lundis, mardis, et vendredis de 7h30 à 8h30, de 12h à 14h et de 16h10 à 18h30. Les mercredis de 7h30 à 8h30, et les jeudis de 7h30 à 8h30 et de 12h à 18h30.

- **Description des différents temps**

L'ALAE fonctionne les lundis, mardis, et vendredis de 7h30 à 8h30, de 12h à 14h et de 16h10 à 18h30. Les mercredis de 7h30 à 8h30, et les jeudis de 7h30 à 8h30 et de 12h à 18h30.

- **Description des différents temps**

MATIN (de 7H30 à 8H30)

Sur ce temps, les animateurs proposent des activités calmes afin de permettre aux enfants d'arriver dans un environnement agréable et serein.

Les enfants qui arrivent avant 8h peuvent déjeuner à l'ALAE.

Maryse FREITAS se charge de filtrer les entrées côté ALAE afin que les parents puissent entrer dans l'école. Elle accueille les familles à l'entrée et note les enfants d'élémentaire sur les fiches de pointage. Elle dirige ensuite les enfants vers les salles d'activités (salle à l'étage et salle travaux manuels).

Liana GOGCHIAN et Patricia BACQUE accueillent les enfants de maternelle dans les salles d'activités maternelles et les notent sur les fiches de pointage. Elles proposent des activités calmes (dessins, jeux de société, activités manuelles...).

Auréliе CALMONT et Rémy LAFFERRERIE accueillent les enfants d'élémentaire dans les salles et leur proposent des activités calmes (dessins, jeux de société, pixels...).

A 8h15 : fermeture du portail jusqu'à 8h20. Durant ce temps, les animateurs rangent les activités, les enfants rassemblent leurs affaires. Les animateurs les amènent en classe pour 8h20.

De 8h20 à 8h30 : Maryse FREITAS ouvre le portail côté maternel, Rémy LAFFERRERIE ouvre le portail côté élémentaire. Auréliе CALMONT se positionne près des toilettes des élémentaires pour s'assurer que les enfants entrent bien en classe. Les enfants qui arrivent à ce moment-là vont directement en classe.

MIDI (de 12h à 14h)

Pour les enfants de PS, MS GS

La directrice ouvre le portail côté maternel et reste au portail (les parents entrent dans l'école pour récupérer leurs enfants).

Liana GOGCHIAN et Mickaël HUON notent les enfants de la classe de Virginie REGENT dans la classe et vérifient le nombre d'enfants présents.

Pauline VIDAL et Auréliе CALMONT notent les enfants de la classe de Simon BONNEFOY dans la classe et vérifient le nombre d'enfants présents.

Les enfants de la classe de Virginie REGENT vont aux toilettes et se lavent les mains dans les toilettes du couloir, à côté de leur classe.

Les enfants de la classe de Simon BONNEFOY vont aux toilettes et se lavent les mains dans les sanitaires à l'entrée.

Les 2 groupes se rejoignent au réfectoire.

LE REPAS : (12H15/12H50)

Aurélié CALMONT vérifie le nombre d'enfants présents.

Le repas est un temps convivial où les échanges sont privilégiés. C'est également un temps éducatif, dans la mesure où les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, à ce que les enfants se servent seuls, débarrassent...

Les enfants s'installent à table, où ils le souhaitent. Les animateurs s'installent aux tables avec les enfants de façon à voir tout le monde et mangent avec les enfants.

Les enfants restent assis à table durant tout le repas.

L'entrée est posée sur un charriot. Les animateurs amènent les plats sur les tables et les enfants se servent.

Après l'entrée, les enfants vident leurs assiettes dans un plat prévu à cet effet.

Pour le plat principal, l'organisation est la même que pour l'entrée.

Après le plat principal, les enfants vident leurs assiettes dans un plat prévu à cet effet, et rangent leurs couverts. Les animateurs ramènent tout sur le charriot de service et récupèrent le dessert.

Après le dessert, les enfants rangent la table (vider et empiler les verres, rassembler les déchets...) et laissent tout en bout de table.

Les enfants sortent de table dès la fin du repas et se rassemblent sur les canapés de la salle d'activités, afin de laisser la place aux plus grands qui arrivent. Ils sont ensuite répartis, selon qu'ils font la sieste ou le temps calme.

Après le repas, les PS et MS vont aux toilettes, se laver les mains et prendre les doudous avec 2 animateurs (toilettes dans le couloir), puis vont à la sieste.

2 animateurs gardent les GS pour un temps calme dans les salles (lecture, écoute d'histoires,...) puis un temps d'activités.

A 13H50, les animateurs amènent les enfants dans les classes où les attendent les enseignants.

Pour les enfants du CP au CM2

A 12H, les enseignants accompagnent les enfants qui ne mangent pas à la cantine au portail.

Les animateurs notent les enfants inscrits à la cantine dans les classes :

- Maryse FREITAS note la classe d'Anne LEFEBRE-COLLET (CE1/CE2)
- Rémy LAFFERRERIE note la classe de Cécile BON (CM1/CM2)
- Roland ETASSE note la classe d'Hélène GENIEZ (CP/CE1)
- Laura GANDON note la classe de Loric JIMENEZ (CE2/CM1).

Les animateurs annoncent les activités aux enfants dans la classe au moment de l'appel.

Les enfants ont ensuite un petit temps libre dans la cour (environ 10 minutes), puis partent en activités avec les animateurs.

A 12H40, ils rangent, passent aux toilettes et rejoignent le réfectoire avec leur animateur.

LE REPAS : (13H00/13H50)

Le repas est un temps convivial où les échanges sont privilégiés. C'est également un temps éducatif, dans la mesure où les animateurs veillent à ce que chacun goûte de tout, à ce que les enfants se servent seuls, débarrassent...

Les enfants s'installent aux tables, où ils le souhaitent.

La directrice vérifie le nombre d'enfants présents et inscrits.

Les animateurs mangent à table avec les enfants.

L'entrée est servie sur les tables. Dès qu'ils ont fini l'entrée, les enfants peuvent se lever pour aller se resservir ou chercher le plat principal. Le plat principal est sur le charriot de service.

1 animateur + 1 personne de service servent les enfants. Un sens de circulation a été établi afin que la circulation soit fluide.

Après le plat principal, les enfants se lèvent et prennent leur assiette, leurs couverts, et vont les déposer sur le chariot de service. Ils récupèrent en passant leur dessert et vont se rasseoir. Après le dessert, les enfants rangent la table (empiler les verres, rassembler les déchets..)
Les animateurs demandent le calme et sortent chacun avec une classe. Ils ramènent les enfants aux enseignants, dans la cour ou en classe selon le temps.

SOIR (de 16H10 à 18H30)

Une ATSEM ouvre le portillon.

Sur le temps ALAE du soir, les parents peuvent venir chercher leur enfant entre 16H10 et 18H30 quand ils le souhaitent. Ils entrent par le petit portail, vont élarger (dans le hall), et la directrice appelle au talkie-walkie les enfants qui rejoignent leurs parents dans l'entrée.

A 16H10

En maternelle : les parents entrent et vont chercher leurs enfants en classe.

En élémentaire, les enseignants amènent les enfants qui ne restent pas à l'ALAE au portail.

Les animateurs vont chercher les enfants en classe (les animateurs sont affectés aux mêmes classes que le midi, sauf Aurélie CALMONT qui note les enfants de la classe de CP).

En maternelle

Les enfants sont réunis dans les 2 salles ALAE et goûtent. Afin d'éviter les disparités et inégalités dans les goûters, et d'assurer une variété de propositions, le goûter est fourni par l'ALAE.

Après le goûter, les animateurs proposent les activités et les enfants se répartissent dans les groupes. Les activités se font sous forme d'ateliers tournants afin de répondre au mieux au rythme de chaque enfant. Les enfants ont également la possibilité de ne rien faire, ou de faire des jeux d'imitation.

En élémentaire

Les enfants ont un petit temps libre dans la cour (le temps pour les animateurs d'aller chercher le goûter) puis goûtent dans la cour ou dans des salles selon la météo.

Afin d'éviter les disparités et inégalités dans les goûters, et d'assurer une variété de propositions, le goûter est fourni par l'ALAE.

Chaque jour, un groupe d'enfant, aidé d'un animateur, prépare le goûter pour tout le monde. Les animateurs annoncent les activités proposées aux enfants et se répartissent dans les salles ou dehors.

LES JEUDIS DE 14H à 16H10

LES PARCOURS EDUCATIFS

Les parcours éducatifs ont lieu les jeudis de 14H à 16H10. Ils s'appuient sur le socle commun de compétences.

Le socle commun de compétences présente tout ce que l'élève doit savoir et maîtriser à 16 ans. Il rassemble l'ensemble des connaissances, compétences, valeurs et attitudes nécessaires pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. (Source : education.gouv.fr).

Cette année, les différentes thématiques des parcours éducatifs sont les suivantes :

- Parcours sportif
- Parcours expression
- Parcours scientifique
- Parcours artistique
- Parcours éducation à l'environnement

Dans une même thématique, les parcours varient en fonction de l'âge des enfants, ainsi, les enfants de la PS au CM2 auront-ils participé à des parcours avec la même thématique, mais avec un contenu différent.

En maternelle : chaque période (de vacances à vacances), les enfants expérimentent 2 parcours différents, sous forme d'ateliers tournants.

Du CP au CM2 : chaque période, les enfants expérimentent 1 parcours. Le parcours change à chaque période. A la fin de l'année, les enfants auront donc participé à tous les parcours.

En maternelle

Début des activités. Les enfants tournent sur les 2 ateliers proposés. A 14H30, un des animateurs qui était à la sieste rejoint le groupe d'enfants en activité. Les enfants se réveillent de la sieste de façon échelonnée jusqu'à 15H30 (accompagnés par le second animateur) et intègrent les activités.

Fin des activités à 16H et bilan avec les enfants jusqu'à 16H10, heure d'ouverture du portail. Les animateurs font l'appel.

En élémentaire

Les enfants sont répartis par classe. Chaque animateur prend en charge sa classe et vérifie le nombre d'enfants. Les parcours éducatifs commencent.

A 16H, les enfants vont dans la cour pour un petit temps libre avant la sortie.

A 16H10, la directrice ouvre le portillon et les parents peuvent récupérer leurs enfants.

- **Analyse de situation (constats, objectifs fixés pour répondre à la problématique citée lors de l'analyse de situation et plan de travail)**

Analyses et constats posés en équipe

Analyse liée à l'association

L'association des Francas du Pays de Foix organise depuis septembre 2022 le temps ALAE. Avant cette date, l'ALAE était organisé par la commune de Saint-Paul-de-Jarrat.

Analyse liée à la structure

La commune, les enseignants et l'équipe ALAE ont entamé les années précédentes un travail sur le rythme de l'enfant, aidés par Mme Claire LECONTE, chrono biologiste.

Une salle en moins le midi.

Constat lié à la structure

Le travail sur le rythme de l'enfant impacte de fait l'organisation de la journée. En effet, les jeudis après-midis sont des temps ALAE consacrés aux parcours éducatifs, durant lesquels les animateurs proposent des activités en lien avec le socle de compétences communes.

Les temps ALAE, de façon plus générale, sont organisés de façon à respecter au mieux le rythme des enfants (temps d'activités calmes, restauration scolaire organisée en « faux self »...)

Analyse liée aux enfants

L'école et l'ALAE accueillent des enfants d'âge maternel et élémentaire.

MATERNELLES

Beaucoup de nouveaux élèves cette année en PS. Ils sont peu autonomes et n'ont pas encore les « codes » de la collectivité.

Enfants petits qui n'ont pas l'habitude de faire des activités. Ils jouent beaucoup aux jeux libres. Cependant les enfants participent quand on propose des activités.

Beaucoup en demande de doudous.

ELEMENTAIRES

Groupe de tous âges. Enfants globalement en demande d'activités, participatifs.

Certains enfants participent à des activités pour être avec un animateur plus que pour l'activité elle-même.

Des demandes de projets d'enfants en augmentation.

Des gros mots, comportements à surveiller. (Quelques enfants, toujours les mêmes, mais qui entraînent les autres).

Les CP se sont bien intégrés au groupe des élémentaires.

Constat lié aux enfants

Nécessité de revoir l'organisation en maternelle, compte tenu du grand nombre d'enfants.

Dynamiques et besoins très différents selon les groupes

Nécessité de proposer des activités adaptées selon l'âge des enfants, mais aussi selon les moments de la journée, et de varier les activités proposées.

Nécessité de proposer des espaces adaptés aux envies et besoins des enfants, espaces de jeux libres, coins cabanes...

Nécessité de travailler sur les règles de vie en collectivité, le vivre ensemble.

Analyse liée aux parents

Les parents sont intéressés par les activités menées à l'ALAE et disponibles pour les échanges.

Plus de parents qui prennent le temps le matin au portail de discuter avec les animateurs.

Association de Parents d'Elèves dynamique.

Constat lié aux parents

Nécessité de communiquer et d'informer les parents sur la vie de leurs enfants à l'ALAE et les activités proposées, sur le fonctionnement de l'ALAE...

Possibilité de participer à des projets communs qui rassemblent ALAE, école et parents.

Analyse liée aux enseignants

Changements dans l'équipe enseignante.

Enseignants globalement disponibles pour échanger, que ce soit sur l'organisation ou concernant les enfants.

Constat lié aux enseignants

La facilité des échanges avec les enseignants permet d'apporter de la cohérence auprès des enfants.

Difficulté de faire des temps d'échanges formalisés, due aux horaires de chacun.

5. Nos objectifs pédagogiques/opérationnels et actions

Durant l'année, au quotidien, l'équipe s'attachera à mettre en place des actions en lien avec les différents objectifs éducatifs de l'association.

Cette année, la thématique commune à toutes nos structures ALAE est : « Nous, notre ville, notre planète »

Cette thématique est un prétexte pour aborder des thématiques telles que l'expression, le vivre ensemble, l'égalité filles/garçons, la citoyenneté, le patrimoine, les liens intergénérationnels, l'environnement, les sciences,....

Le tableau ci-dessous développe deux objectifs pédagogiques principaux en lien avec la situation initiale et les constats qui seront travaillés cette année par l'équipe d'animation.

Nous souhaitons consolider/pérenniser le travail commencé les années précédentes

Durant l'année, au quotidien, l'équipe s'attachera à mettre en place des actions en lien avec les différents objectifs éducatifs de l'association.

Le tableau ci-dessous développe deux objectifs pédagogiques principaux en lien avec la situation initiale et les constats qui seront travaillés cette année par l'équipe d'animation.

Nous souhaitons consolider/pérenniser le travail commencé les années précédentes

OBJECTIFS EDUCATIFS QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	ACTIONS MISES EN PLACE POUR ATTEINDRE CES OBJECTIFS
Objectif 1 : Aider les enfants à devenir les citoyens de demain.	Développer le respect entre enfants, et entre enfants et adultes. Sensibiliser les enfants à leur environnement.	Jeux coopératifs ; Jeux collectifs ; Mise en place de temps d'échanges avec les enfants : -discussions philosophiques, - bilans ... ; Ateliers sur le tri ; Ateliers/jeux d'expression ; Elaboration des règles de vie ; Projets d'enfants. Ateliers jardinage ; Balades nature ; Balades dans le village (patrimoine) ; Fabrications de décorations pour le village.
Objectif 2 : Permettre aux enfants de trouver leur place à l'ALAE.	Impliquer les enfants dans la vie de l'ALAE. Susciter la curiosité.	Activités variées ; Projets d'enfants ; Préparation du goûter par les enfants ; Autonomie à la cantine (se servir, débarrasser...) ; Projets autour de la radio ; Activités qui sortent de l'ordinaire ; Partenariats divers.
Entre chaque période de vacances, les plannings d'activités sont affichés sur la structure et consultables sur le site internet http://www.lesfrancasdupaysdefoix.com/		

6. Activités

Les activités devront permettre de répondre, d'une part, aux objectifs éducatifs fixés, aux orientations pédagogiques communes et, d'autre part, de tenir compte des réalités matérielles, humaines, financières et être adaptées aux envies et rythmes de l'enfant.

L'accueil de loisirs étant un lieu d'apprentissage et de découverte, le champ d'activités proposé pourra être très large et varié. Pour autant, il peut être intéressant de mettre à profit les compétences de l'équipe, ou des associations locales et autres professionnels au service du projet, et de mener un projet d'activités sur plusieurs séances.

L'activité n'est pas une fin en soi, il est important de bien comprendre que le sens de notre action se situe avant tout dans des préoccupations éducatives et relationnelles. C'est pourquoi, l'activité proposée permettra de valoriser l'enfant. L'activité doit tenir compte du rythme de l'enfant et être cohérente par rapport à la journée ou à la semaine proposée. Il ne faut pas oublier que l'accueil de loisirs, même s'il peut faire découvrir de nouvelles activités, doit tenir compte de ce que veut l'enfant, de son rythme et de ses capacités.

Le programme d'activités sera réalisé en réunion d'équipe, et un programme sera mis à disposition des parents (affichage) et téléchargeable sur le site internet www.lesfrancasdupaysdefoix.com.

Les enfants seront bien évidemment associés à la réalisation de ce programme autant que faire se peut. Les animateurs organiseront des moments de discussion avec les enfants pour leur demander leur avis. Il y a donc des temps d'activités qui sont négociables et d'autres, pour des raisons techniques, de sécurité ou d'encadrement ne le sont pas. Les activités doivent être pensées comme un moment qui va permettre à l'enfant de s'épanouir d'une manière ou d'une autre. Les enfants doivent donc y participer de manière volontaire et non contrainte. Il s'agira pour l'équipe d'animation de trouver les moyens d'accompagner l'enfant dans la réalisation de l'activité, de l'aider à faire, de trouver les mots pour l'encourager à participer, mais sans jamais le forcer.

L'équipe s'efforcera de favoriser, d'accompagner et de valoriser les projets d'enfants (implicite et ou explicite) en aménageant des espaces : plannings (« c'est moi qui décide !! »), lieu, temps de la journée...

Pour conclure, l'activité est un moyen de répondre aux objectifs éducatifs fixés. Elle doit être adaptée aux enfants en tenant compte de leurs capacités physique et physiologique. L'activité peut être préparée, improvisée, sous la direction ou non d'un adulte, mais elle doit être bénéfique aux enfants et se dérouler en toute sécurité. L'enfant a le droit de participer ou pas, dans la mesure où cela est possible, et l'équipe doit toujours être disponible pour écouter, discuter, proposer une réponse adaptée.

7. Evaluation : description des différents points évalués et des différents outils utilisés

Les directeurs mettent en place un système d'évaluation. Le but étant de vérifier de manière cartésienne la pertinence des actions menées et de faire un bilan plus objectif de l'activité.

Elle permettra également de valoriser nos actions et de faire d'éventuelles remédiations si les objectifs ne sont atteints que partiellement, voire pas du tout.

Cette démarche permettra également d'améliorer la qualité de nos interventions en collant au plus près aux réalités du terrain et en ajustant au plus vite nos actions en fonction du public et des besoins.

Ce sont les colonnes « critères et indicateurs » du tableau ci-dessous qui nous permettront de faire cette évaluation.

Une fiche « projet », complétée par l'animateur et qui lui sert de feuille de route lors de la préparation de ses activités servira également pour faire les bilans.

Ces bilans seront effectués avant chaque changement de plannings d'activités pour permettre la mise en place d'un nouveau planning.

Les thématiques et objectifs sélectionnés seront abordés pour savoir s'il est nécessaire ou non de poursuivre dans cette voie.

Un échange individuel entre le directeur de l'ALAE et les animateurs de l'ALAE se fera 2 à 3 fois dans l'année pour faire le bilan des points positifs et négatifs que peut rencontrer l'animateur sur le terrain.

Cela permettra de faire des réajustements si cela est nécessaire.

Lors d'activités ou de projets spécifiques, un outil d'évaluation conçu pour l'occasion sera utilisé afin de mesurer qualitativement et/ou quantitativement les différents points clés.

L'équipe tient compte également des retours qui sont fait par l'équipe enseignante (au quotidien et lors de réunions communes) et par les parents (au quotidien et lors des conseils d'école). Elle tient compte également des ressentis et retours des enfants sur les temps dédiés à la prise de parole.

Le directeur veillera à évaluer le fonctionnement de sa structure et son implication vis-à-vis des objectifs de l'association.



OBJECTIFS EDUCATIFS QUE L'EQUIPE SE FIXE	OBJECTIFS PEDAGOGIQUES	CRITERES	INDICATEURS
<p>Objectif 1 : Aider les enfants à devenir les citoyens de demain.</p>	<p>Développer le respect entre enfants, et entre enfants et adultes.</p> <p>Sensibiliser les enfants à leur environnement (Nature et gestes écocitoyens).</p>	<p>Les enfants sont capables de communiquer.</p> <p>Les enfants sont capables de s'écouter.</p> <p>Les grands jouent avec des plus petits. Aucun enfant n'est laissé de côté.</p> <p>Les enfants connaissent l'environnement immédiat de l'école.</p> <p>Les enfants sont capables de nommer des éléments de leur milieu naturel (arbres, animaux, ...selon le groupe).</p> <p>Les enfants trient les déchets à l'ALAE.</p>	<p>Moins de disputes lors des temps libres.</p> <p>Moins de disputes lors des jeux collectifs.</p> <p>Au moins 2 ateliers philo par période.</p> <p>Les enfants se mélangent facilement lors des activités.</p> <p>Les enfants se mélangent facilement à la cantine.</p> <p>Au moins une balade par groupe par période.</p> <p>Au moins un parcours éducatif par groupe sur le thème EEDD.</p> <p>Au moins une activité avec des éléments naturels par période</p> <p>Tous les déchets sont dans les bonnes poubelles.</p> <p>Les enfants se portent volontaires pour récupérer l'eau de la cantine et alimenter le compost.</p>
<p>Objectif 2 : Permettre aux enfants de trouver leur place à l'ALAE.</p>	<p>Impliquer les enfants dans la vie de l'ALAE.</p> <p>Susciter la curiosité</p>	<p>Dans la vie quotidienne : Tous les enfants se servent seuls à la cantine.</p> <p>Les enfants installent/débarrassent le goûter.</p> <p>Les enfants participent à l'élaboration des règles de vie</p> <p>Dans les activités : Les enfants proposent des activités</p> <p>Propositions d'activités nouvelles (scientifique, sportives, artistiques...)</p> <p>Les enfants participent à des activités variées</p>	<p>Moins de 10% des enfants demandent de l'aide pour se servir/débarrasser à la cantine ou lors du goûter.</p> <p>Tous les enfants ont participé à l'élaboration des règles de vie et les connaissent</p> <p>Au moins une activité proposée par les enfants par période</p> <p>Une activité nouvelle de chaque domaine par période</p> <p>Les enfants changent régulièrement d'activités</p>

8. Communication

La communication interne destinée aux équipes d'animation

Des réunions permettent régulièrement aux équipes de se documenter, de préparer, réguler et évaluer le projet pédagogique et les projets d'animations et d'activités. C'est également un moyen d'échanger autour du fonctionnement et des enfants accueillis.

La communication externe destinée aux familles

Elle a pour but, via l'affichage sur les structures et via le site internet, le blog des enfants et Facebook de présenter de façon attractive l'actualité de l'Association.

Elle se concrétise également par des moments formalisés de rencontres et d'information qui permettent des échanges conviviaux avec les familles : temps conviviaux avec les familles entre chaque période de vacances, Festival des enfants...

La communication en direction des enfants

Création de supports ludiques et adaptés pour présenter les projets d'activités (affiches de projets et jeux de présentation des activités...)

Libre choix des activités pour les enfants.

Prise en compte des propositions des enfants en leur donnant la parole et la possibilité de mener leurs propres projets.

La communication en direction des partenaires institutionnels et associatifs

Tout au long de l'année, des rencontres seront favorisées pour échanger sur le projet pédagogique ainsi que sur le fonctionnement et l'organisation de l'accueil de loisirs. Il sera également proposé aux différents partenaires une rencontre avec les équipes d'animations sur la structure et d'assister/participer à des moments festifs et conviviaux sur l'accueil de loisirs ainsi que lors de nos manifestations. Les projets pédagogiques seront transmis en début d'année et des bilans seront établis et communiqués.

